



1. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE ET À SES REPRÉSENTANTS LÉGAUX/ TITULAIRE(S) DE COMPTE(S)

Réf. de la pièce	Désignation de la pièce : finalité, nature, forme	Pays de résidence	Original, Copie simple ou Certification : Notariée ou Apostille** ou Légalisation**	Traduction en Français ou Anglais par un traducteur assermenté*
Identité de la personne physique				
# 1	CNI, passeports en cours de validité ¹	France EEE OCDE	N	Non
	Passeport dont la validité est certifiée par une ambassade d'un pays de l'UE	Autres	N	Non
Pouvoirs				
# 2	Désignation dans les statuts (ou équivalent) ou dans l'extrait Kbis (ou équivalent) et à défaut : pouvoirs. La personne physique doit justifier de sa légitimité à engager la personne morale titulaire : soit son nom est inscrit aux statuts ou au Kbis, soit il présente les procurations nécessaires émanant à l'origine d'une personne désignée aux statuts.	France EEE OCDE	O, N	Oui
Résidence permanente de la personne physique				

¹ Les pièces d'identité françaises ou des pays membres de l'EEE ou des pays membres de l'OCDE doivent :

- être photocopiés recto verso et lisibles ; la photocopie devra être signée par le titulaire de la pièce
- indiquer le nom et le prénom, la date et le lieu de naissance, la nationalité
- indiquer la nature, date et lieu de délivrance du document et les noms et qualité de la personne l'ayant délivré ou authentifié
- comprendre une photo
- indiquer une date de validité ; les pièces « à vie » ne sont pas acceptées.

Les déclarations de perte ne sont pas acceptables.

Seuls les CNI et les passeports seront acceptés. Une copie recto-verso, lisible, comportant entre autres les éléments de l'état civil, la photo et la signature du titulaire, le numéro du passeport et la date d'expiration devra être fournie.

Réf. de la pièce	Désignation de la pièce : finalité, nature, forme	Pays de résidence	Original, Copie simple ou Certification : Notariée ou Apostille** ou Légalisation**	Traduction en Français ou Anglais par un traducteur assermenté*
# 3	- document officiel d'identité si émis depuis moins de trois mois, comportant l'adresse postale ou : tout autre document officiel délivré par l'Etat et daté de moins de trois (3) mois qui contient cette adresse ou : une déclaration des autorités locales datée de moins de trois (3) mois confirmant l'adresse de résidence permanente ou : certificat de domiciliation daté de moins de trois mois (facture gaz/électricité, quittance de loyer, facture de téléphone)	France EEE OCDE Autres	C N, A, L A, L A, L	Non Oui**** Oui**** Oui****
Etablissement de la personne morale				
# 4	Statuts (enregistrés et à jour auprès d'un tribunal de commerce en France) certifiés conformes à l'original.	France	O, N	Non
	Statuts (enregistrés et à jour auprès des entités et/ou autorités légales étrangères correspondantes) certifiés conformes à l'original.	EEE OCDE Autres	N, A, L A, L A, L	Oui
Liste des Directeurs				
# 15	Liste des Directeurs de la personne morale (Nom, prénom, nationalité, adresse postale, numéro de téléphone). Déclaration sur l'honneur, original signé.	France EEE OCDE Autres	O	Oui
Preuve de l'Existence de la personne morale				
# 5	Extrait Kbis daté de moins de trois mois. Document original requis.	France	O	Non
	Certificat d'immatriculation / d'incorporation complété de tous documents utiles, datés de moins de trois mois attestant notamment de i) la dénomination et la raison sociale ii) l'adresse du siège social iii) la forme juridique et le numéro d'enregistrement et iv) l'identité des associés et des dirigeants sociaux.	EEE OCDE Autres	O, N, A, L	Oui
# 6	Derniers comptes annuels ou états financiers audités ou à défaut certifiés par les services fiscaux ou par le directeur financier de la personne morale titulaire.	France	C	Non
		EEE OCDE Autres	C	Oui
Extrait de casier judiciaire de la personne physique / des représentants de la personne morale				

Réf. de la pièce	Désignation de la pièce : finalité, nature, forme	Pays de résidence	Original, Copie simple ou Certification : Notariée ou Apostille** ou Légalisation**	Traduction en Français ou Anglais par un traducteur assermenté*
# 7	Un extrait de casier judiciaire français (bulletin N°3 ²), daté de moins de trois mois.	France	O	Non
	Un extrait daté de moins de trois mois du <i>Criminal record</i> du pays de résidence (sur demande de l'administrateur national du Registre, il peut vous être demandé en outre un extrait de <i>casier judiciaire (bulletin N°3³)</i> en France si distinct du précédent.)	EEE OCDE Autres	O	Oui
Assujettissement à la TVA				
# 8	Numéro de TVA intracommunautaire (déclaration simple)	France EEE	-	Non
	A défaut, une attestation de la qualité de non-assujetti (original ou copie certifiée)	France EEE	O, N, A, L	Oui
	Attestation de la qualité d'assujetti / de non-assujetti à la TVA	OCDE Autres	C	Oui
Identification du bénéficiaire effectif de la relation d'affaire en application des articles L.561-5 et suivants et R.561-5 et suivants du Code monétaire et financier				
# 9	- Lorsque le client est une société, l'identité de la ou des personnes physiques qui soit détien(nen)t, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société, soit exerce(nt), par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'assemblée générale de ses associés. Lorsque le client est un organisme de placements collectifs, l'identité de la ou des personnes physiques qui soit détien(nen)t, directement ou indirectement, plus de 25 % des parts ou actions de l'organisme, soit exerce(nt) un pouvoir de contrôle sur les organes d'administration ou de direction de l'organisme de placements collectifs ou, le cas échéant, de la société de gestion ou de la société de gestion de portefeuille le représentant.	France EEE OCDE Autres	O	Oui

² La demande peut être effectuée en ligne ici : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20c>

³ La demande peut être effectuée en ligne ici : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20c>

Réf. de la pièce	Désignation de la pièce : finalité, nature, forme	Pays de résidence	Original, Copie simple ou Certification : Notariée ou Apostille** ou Légalisation**	Traduction en Français ou Anglais par un traducteur assermenté*
	<p>Lorsque le client n'est ni une société ni un organisme de placements collectifs, ou lorsque le client intervient dans le cadre d'une fiducie ou de tout autre dispositif juridique comparable relevant d'un droit étranger (exemple trust), l'identité de la ou des personnes physiques qui satisfai(ou)t à l'une des conditions suivantes :</p> <p>1° Elles ont vocation, par l'effet d'un acte juridique les ayant désignées à cette fin, à devenir titulaires de droits portant sur 25 % au moins des biens de la personne morale ou des biens transférés à un patrimoine fiduciaire ou à tout autre dispositif juridique comparable relevant d'un droit étranger ;</p> <p>2° Elles appartiennent à un groupe dans l'intérêt principal duquel la personne morale, la fiducie ou tout autre dispositif juridique comparable relevant d'un droit étranger a été constitué ou a produit ses effets, lorsque les personnes physiques qui en sont les bénéficiaires n'ont pas encore été désignées ;</p> <p>3° Elles sont titulaires de droits portant sur 25 % au moins des biens de la personne morale, de la fiducie ou de tout autre dispositif juridique comparable relevant d'un droit étranger ;</p> <p>4° Elles ont la qualité de constituant, de fiduciaire ou de bénéficiaire, dans les conditions prévues au titre XIV du livre III du code civil.</p>			
# 10	<p>Une fois déterminée l'identité du bénéficiaire effectif, les documents justificatifs à rassembler sont les mêmes que ceux exigés pour documenter l'identité du client direct (pièces # 1 à # 8). Dans le cas d'une fiducie ou d'un trust ou de tout autre dispositif juridique comparable, l'acte constitutif correspondant.</p>	France EEE OCDE Autres	C	Oui
	<p>Pour les titulaires personnes physiques non soumis à une quelconque réglementation et pour les titulaires personnes morales dont l'objet social n'est pas directement lié à la finance carbone</p>			
# 11	<p>Une déclaration sur l'honneur de la (des) raison(s) pour laquelle (lesquelles) le demandeur souhaite ouvrir un compte dans le registre. Original requis. Forme libre.</p>	France EEE OCDE Autres	O	Oui

Réf. de la pièce	Désignation de la pièce : finalité, nature, forme	Pays de résidence	Original, Copie simple ou Certification : Notariée ou Apostille** ou Légalisation**	Traduction en Français ou Anglais par un traducteur assermenté*
# 12	Tout élément susceptible de démontrer que le titulaire dispose des garanties nécessaires pour tenir les engagements que le titulaire pourrait souscrire. Original requis.	France EEE OCDE Autres	O	Oui
Facture d'abonnement (téléphone portable)				
# 13	Facture de téléphone portable datant de moins de trois mois, correspondant au numéro de téléphone utilisé pour recevoir les codes SMS d'authentification au registre.	France EEE OCDE Autres	C	Non
Domiciliation bancaire de la personne physique ou morale au sein de l'EEE				
# 14	IBAN ou RIB domicilié au sein de l'EEE.	France EEE OCDE Autres	O, C	Non



2. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR CHAQUE PERSONNE AUTORISÉE, PERSONNE AUTORISÉE ADITIONNELLE, OU EN LECTURE SEULE

Réf. de la pièce	Désignation de la pièce : finalité, nature, forme	Pays de résidence	Original, Copie simple ou Certification : Notariée ou Apostille** ou Légalisation**	Traduction en Français ou Anglais par un traducteur assermenté*
Identité de la personne autorisée				
# 1	CNI, passeports en cours de validité ⁴	France	N	Non
	CNI, passeports en cours de validité ⁵	EEE OCDE	N	Non
	Passeport	Autres	N	Non
Résidence permanente de la personne physique représentant le titulaire				
# 3	- document officiel d'identité si émis depuis moins de trois (3) mois, comportant l'adresse postale ou - tout autre document officiel délivré par l'Etat et daté de moins de trois (3) mois qui contient cette adresse ou - une déclaration des autorités locales datée de moins de trois (3) mois confirmant l'adresse de résidence permanente ou - certificat de domiciliation daté de moins de trois (3) mois (facture gaz/électricité, quittance de loyer,	France EEE OCDE Autres	C N, A, L A, L A, L	Non Oui**** Oui**** Oui****

⁴ Les pièces d'identité françaises ou des pays membres de l'EEE ou des pays membres de l'OCDE doivent :

- être photocopiés recto verso et lisibles ; la photocopie devra être signée par le titulaire de la pièce
- indiquer le nom et le prénom, la date et le lieu de naissance, la nationalité
- indiquer la nature, date et lieu de délivrance du document et les noms et qualité de la personne l'ayant délivré ou authentifié
- comprendre une photo
- indiquer une date de validité ; les pièces « à vie » ne sont pas acceptées.

Les déclarations de perte ne sont pas acceptables.

⁵ Seuls les CNI et les passeports seront acceptés. Une copie recto-verso, lisible, comportant entre autres les éléments de l'état civil, la photo et la signature du titulaire, le numéro du passeport et la date d'expiration devra être fournie.

Réf. de la pièce	Désignation de la pièce : finalité, nature, forme	Pays de résidence	Original, Copie simple ou Certification : Notariée ou Apostille** ou Légalisation**	Traduction en Français ou Anglais par un traducteur assermenté*
	facture de téléphone)			
Extrait de casier judiciaire de la personne autorisée				
# 7	Un extrait de casier judiciaire français (bulletin N°3 ⁶), daté de moins de trois (3) mois.	France	O	Non
	Un extrait daté de moins de trois (3) mois des <i>Criminal records</i> du pays de résidence (sur demande de l'administrateur national du Registre, il peut vous être demandé en outre un extrait de <i>casier judiciaire (bulletin N°3⁷)</i> en France si distinct du précédent. Voir procédure et formulaires en ligne : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20)	EEE OCDE Autres	O	Oui****
Facture d'abonnement (téléphone portable)				
# 13	Facture de téléphone portable datant de moins de trois mois, correspondant au numéro de téléphone utilisé pour recevoir les codes SMS d'authentification au registre.	France EEE OCDE Autres	C	Non

Note : l'Administrateur du Registre se réserve le droit de demander la traduction certifiée dans la langue de son choix de pièces non traduites s'il le juge nécessaire, ainsi que les coordonnées du Tiers qui a traduit ou attesté de la conformité des documents fournis.

* : Traducteur assermenté auprès d'un tribunal Français ou auprès d'une autorité nationale du pays de résidence du titulaire de compte / de domiciliation de la personne morale titulaire de compte.

** : Tenir compte le cas échéant de la convention de La Haye et des accords bilatéraux concernant la légalisation.

**** : La traduction n'est requise que si le document fourni n'est pas déjà rédigé en anglais ou en français

⁶ La demande peut être effectuée en ligne ici : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20c>

⁷ La demande peut être effectuée en ligne ici : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20c>